



LA PEINTURE FACILE À VIVRE

DE KEYN FAÇADES

DESCRIPTION	Peinture acrylique pour façade
CLASSIFICATION	Famille I, classe 7b2 selon NBN T 22-003. NF T 36.005.
DOMAINE D'EMPLOI	Extérieur - Spécial pour façades. Tous types d'immeubles : milieu rural, urbain, industriel, briques, enduit de ciment, fibrociment, crépis de ciment, béton cellulaire, béton et anciennes peintures.
FONCTIONS PRINCIPALES	Protège et décore le support contre les intempéries. Donne un aspect satiné, sans odeur de solvant - bien lavable, aspect satiné décoratif - séchage rapide, coloris stables ; facile à appliquer, hydrofuge, respirant, nettoyage des outils à l'eau.
CARACTÉRISTIQUES - Composition : - Extrait sec en poids : - Densité (20 °C) : - Brillance : - COV :	Résines acryliques. 50 % ± 2. 1,39 ± 0,05 à 20 °C. 25 % (Glossmeter 60°). Valeur limite en EU pour ce produit (cat.A/c): 40 g/L (2010). Ce produit contient au maximum 40 g/L COV.
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES - Conditionnement : - Conservation : - Aspect : - Teinte : - Outils : - Dilution : - Nettoyage des outils : - Conditions d'application : - Rendement : - Temps de séchage : - Délai de recouvrement : - Précautions :	5 Let 10 L. Minimum deux ans en emballage d'origine non entamé. Velouté. Blanc. Brosse, rouleau. Prêt à l'emploi, bien mélanger. Immédiatement à l'eau. Éviter d'appliquer par température inférieure à + 10 °C ou par temps trop humide. ±6 à 10 m ² /L par couche selon la porosité et l'aspérité du support. 3 h à 23 °C et 50 % HR. 6 h par temps sec. En ambiance fortement humide et fraîche le temps de séchage et le délai de recouvrement peuvent être plus longs.
MISE EN ŒUVRE	Sur surfaces poudreuses et légèrement absorbantes : 1 couche de DE KEYN PRIMER ISOLANT FAÇADES . Finition : 2 couches de DE KEYN FAÇADES (1 ^{ère} couche : diluer à l'eau 5%).
RECONNAISSANCE DES FONDS ET TRAVAUX PRÉPARATOIRES	Briques, Béton, maçonnerie, ciment, béton cellulaire : éliminer les mousses si nécessaire, dépoussiérer, nettoyer sous haute pression si nécessaire. Anciennes peintures usées : traiter les mousses et si nécessaire nettoyer.
DATE DE MISE À JOUR	Septembre 2014.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.